

L'Air de Martinique

Bulletin trimestriel d'information sur la qualité de l'air en Martinique



N°45, octobre - décembre 2012

édito

Il y a un an, Madininair s'est engagé dans une démarche qualité et a ainsi mis en place un système de management spécifique ayant pour objectifs : de développer un système pérenne et performant de surveillance des polluants atmosphériques en Martinique ; d'améliorer la qualité des produits diffusés dans des délais optimisés ; d'améliorer l'écoute de toutes les parties prenantes au système de surveillance. Cette démarche vient d'aboutir à la certification ISO 9001 : 2008 de notre association. Cette certification est la reconnaissance de la qualité du travail fourni jusqu'alors mais elle constitue aussi la preuve que votre satisfaction est au coeur de nos préoccupations. Alors n'hésitez pas à nous faire remonter toutes vos remarques sur la forme, le fond de nos publications afin que l'association continue à s'améliorer...

(qualité de l'air)

Du bleu pour finir l'année...

Les trimestres se suivent mais ne se ressemblent pas... Après un troisième trimestre marqué à plus de 65% par un air dégradé (indices supérieurs ou égal à 5), ce dernier trimestre 2012 enregistre à près de 95%, un air bon à très bon (indices inférieurs ou égal à 4). Ce quatrième trimestre est ainsi le

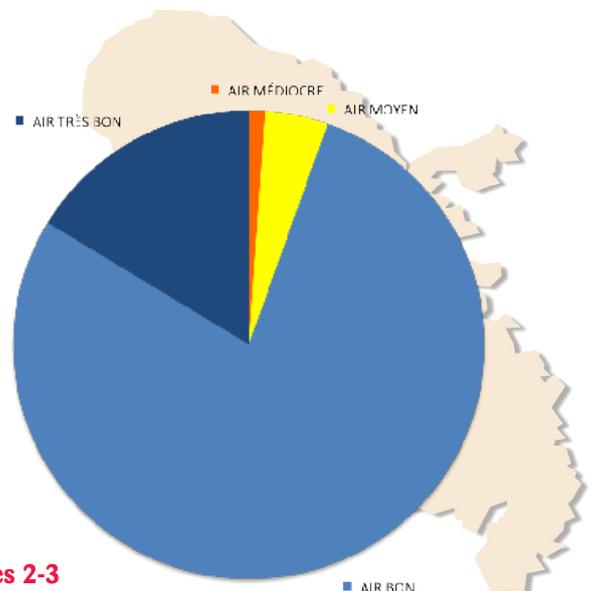
meilleur de l'année !

Contrairement au mois précédents, les brumes de sable ont été rares en fin d'année. Par ailleurs, ce trimestre a été marqué par un renforcement des alizés (particulièrement en décembre durant la période des Avents) permettant une bonne ventilation.

Indices de qualité de l'air du 4e trimestre 2012

INDICE ATMO

- AIR TRÈS BON (1 à 2)
- AIR BON (3 à 4)
- AIR MOYEN (5)
- AIR MÉDIOCRE (6 à 7)
- AIR MAUVAIS (8 à 9)
- AIR TRÈS MAUVAIS (10)



>>> Plus de données en pages 2-3

À savoir

- Le 01/01/12, l'échelle de l'indice ATMO a été modifiée suite à l'abaissement des seuils d'information et d'alerte pour les particules PM10. Suivant le principe retenu pour les autres polluants participant à l'indice (ozone, dioxyde d'azote et dioxyde de soufre), la nouvelle échelle pour les PM10 permet de faire correspondre :
 - - le nouveau seuil d'information (50 µg/m³ contre 80 µg/m³ auparavant) avec l'indice 8 (« mauvais ») ;
 - - le seuil d'alerte (80 µg/m³ contre 125 µg/m³ auparavant) avec l'indice 10 (« très mauvais »).

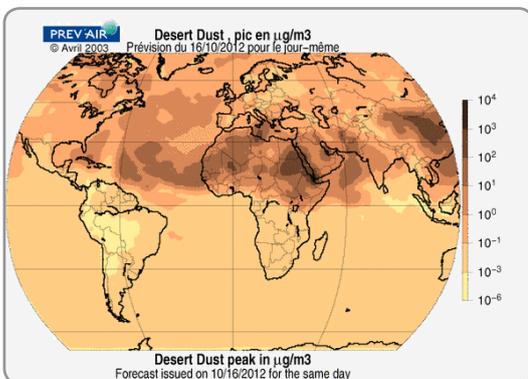
Données trimestrielles

Au cours de ce quatrième trimestre, aucune procédure d'information ou d'alerte n'a été déclenchée.

Seuls deux dépassements de normes sanitaires ou environnementales sont observés.

Madininair enregistre un premier dépassement de la valeur limite horaire de $200 \mu\text{g}/\text{m}^3$ pour le dioxyde d'azote sur la station urbaine de Bishop à Fort-de-France, le 28/10/12 à 11h : $299,8 \mu\text{g}/\text{m}^3$. Cette concentration est la plus élevée enregistrée cette année sur toutes les stations (devant $197,2 \mu\text{g}/\text{m}^3$ mesuré également ce trimestre sur la station trafic Concorde). Il est à noter que ce trimestre enregistre les maxima horaires les plus forts de l'année en NO_2 sur toutes les stations. Les moyennes trimestrielles sont également les plus élevées pour 3 des 5 stations mesurant le dioxyde d'azote. Seules les stations Bishop et Concorde ont enregistré une concentration trimestrielle plus haute (respectivement $19,1 \mu\text{g}/\text{m}^3$ et $39,1 \mu\text{g}/\text{m}^3$) antérieurement.

Le second dépassement observé concerne les particules fines PM_{10} : dépassement de la valeur limite de $50 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne sur une journée sur la station Renéville le 16/10/12. Les maxima journaliers des PM_{10} des 4 stations ont été atteints le 16/10, correspondant à un épisode léger de brume (cf. carte ci-dessous représentant les concentrations maximales journalières de poussières désertiques sur le globe le 16/10/12 - source Prev'air).



Pour les polluants O_3 et SO_2 , les normes sanitaires ou environnementales sont largement respectées.



(le dioxyde d'azote NO_2)

Stations de mesures continues (concentration en $\mu\text{g}/\text{m}^3$)	concentration trimestrielle	concentration horaire	
	moyenne trim. ^a	maxi. horaire	nbre dép. ^{b & c}
Fort-de-France / Renéville <i>trafic</i>	25,6	164,4	0
Fort-de-France / Bishop <i>urbaine</i>	15,8	299,8	1
Fort-de-France / Concorde <i>trafic</i>	28,7	197,2	0
Fort-de-France / Lycée Schoelcher <i>périurbaine</i>	10,4	59,6	0
Lamentin <i>urbaine</i>	15,6	106,2	0

>>> Comparaison aux valeurs réglementaires

- a. objectif de qualité : $40 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne annuelle
- b. valeur limite horaire : $200 \mu\text{g}/\text{m}^3$
- c. seuil d'information-recommandation : $200 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne sur une heure et, seuil d'alerte : $400 \mu\text{g}/\text{m}^3$ durant 3 heures consécutives

i Le dioxyde d'azote est un polluant atmosphérique dû au trafic automobile et à certaines activités industrielles.

(les particules PM_{10})



Stations de mesures continues (concentration en $\mu\text{g}/\text{m}^3$)	concentration trimestrielle	concentration journalière	
	moyenne trim. ^a	maxi. jour	nbre dép. ^{b & c}
Fort-de-France / Renéville <i>trafic</i>	27	50,5	1
Fort-de-France / Bishop <i>urbaine</i>	19,4	39,4	0
Lamentin <i>urbaine</i>	18,5	40,4	0
Schoelcher <i>urbaine</i>	16	38	0

>>> Comparaison aux valeurs réglementaires

- a. objectif de qualité : $30 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne annuelle
- b. valeur limite : $50 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne sur une journée
- c. seuil d'information-recommandation : $50 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne sur 24 heures et, seuil d'alerte : $80 \mu\text{g}/\text{m}^3$ durant 24 heures

i Les particules fines PM_{10} sont des particules en suspension dans l'air de diamètre inférieur à 10 micromètres. Elles viennent principalement de l'activité industrielle, du trafic routier et des brumes de sable.

NOMBRE DE DÉPASSEMENTS ¹
SUR LA STATION BISHOP DEPUIS LE 01/01/12

76 jours
MAX. 35 JOURS PAR AN

1. nombre de jours de dépassement de la valeur limite : $50 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne sur une journée (35 jours maximum par an)



(les particules PM_{2,5})

Stations de mesures continues (concentration en µg/m ³)	concentration trimestrielle	concentration journalière
	moyenne trim. ^{a&b}	maxi. jour
Fort-de-France / Bishop <i>urbaine</i>	12	22

>>> Comparaison aux valeurs réglementaires a. objectif de qualité : **10 µg/m³** en moyenne annuelle
b. valeur limite : **25 µg/m³** en moyenne annuelle

i Les particules fines 2,5 sont des particules en suspension dans l'air de diamètre inférieur à 2,5 micromètres. Elles sont d'origine multiple.



(le dioxyde de soufre SO₂)

Stations de mesures continues (concentration en µg/m ³)	concentration trimestrielle	concentration journalière		concentration horaire	
	moyenne trim. ^a	maxi. jour	nbre dép. ^b	maxi. horaire	nbre dép. ^c
Fort-de-France / Musée <i>urbaine</i>	0,8	2,2	0	5,5	0
Fort-de-France / Etang Z'abricot <i>industrielle</i>	2,5	30,2	0	58,2	0

>>> Comparaison aux valeurs réglementaires a. objectif de qualité : **50 µg/m³** en moyenne annuelle
b. valeur limite journalière : **125 µg/m³**
c. seuil d'information-recommandation : **300 µg/m³** en moyenne sur une heure et, seuil d'alerte : **500 µg/m³** durant 3 heures consécutives

i Le dioxyde de soufre est un polluant principalement d'origine industrielle.

(l'ozone O₃)



Stations de mesures continues (concentration en µg/m ³)	concentration journalière	concentration horaire	
	moyenne trim.	maxi. horaire	nbre dép. ^{b & c}
Fort-de-France / Musée <i>urbaine</i>	25,9	59,6	0
Fort-de-France / Lycée Schoelcher <i>périurbaine</i>	43,1	83,2	0

>>> Comparaison aux valeurs réglementaires a. objectif de qualité : **120 µg/m³** en moyenne sur 8 heures
b. seuil d'information-recommandation : **180 µg/m³** en moyenne horaire
c. seuil d'alerte : **240 µg/m³** en moyenne horaire

i L'ozone est issu de réactions chimiques complexes entre divers polluants sous l'effet du rayonnement solaire.

À savoir

QUE SE PASSE-T-IL EN CAS DE PIC DE POLLUTION ?

- Le préfet délègue à Madinair la mise en oeuvre d'une procédure immédiate d'information de la population martiniquaise lorsque la concentration en polluants dans l'air dépasse certains seuils réglementaires. Quatre polluants sont visés : le dioxyde d'azote, le dioxyde de soufre, l'ozone et les poussières fines PM10. Le dispositif comporte deux niveaux : niveau d'information et recommandation et niveau d'alerte.
- Un message est expédié aux principaux relais d'information de l'île (média, communes, services de l'Etat, etc.) lorsque les niveaux de pollution sont atteints.
- A chacun de ces niveaux, correspondent des recommandations sanitaires émanant du Conseil Supérieur d'Hygiène Publique de France et des consignes pour réduire les rejets de polluants.
- Ainsi, il est surtout recommandé aux populations sensibles :
 - d'éviter toutes les activités physiques et sportives intenses,
 - de veiller à ne pas aggraver les effets de cette pollution par d'autres facteurs irritants, tels l'usage de solvants sans protection appropriée et surtout par la fumée de tabac,
 - pour les personnes sous traitement médical à visée respiratoire, de respecter scrupuleusement ce traitement ou de l'adapter sur avis du médecin.

>>> plus d'informations :

www.madinair.fr
info@madinair.fr
0596 60 08 48

Procédures d'information et d'alerte

Au cours du trimestre écoulé, aucune procédure d'information et d'alerte n'a été déclenchée.



EN BREF...

. JOURNÉES INTERRÉGIONALES DE VEILLE SANITAIRE

Les 26 et 27 octobre, Madinair a participé au Gosier (Guadeloupe) aux 3^{èmes} Journées Interrégionales de Veille Sanitaire des Antilles Guyane. Madinair a communiqué autour de 3 études relatives à la problématique de la qualité de l'air : l'évaluation de l'impact des brumes de sable sur la qualité de l'air de la Martinique ; l'étude de la qualité de l'air intérieur dans les écoles et crèches de la Martinique de 2010-2011 ; l'évaluation en 2011 du sulfure d'hydrogène à proximité des zones d'échouage massif des algues Sargasses en Martinique et Guadeloupe (en association avec Gwad'air, l'association de surveillance de qualité de l'air en Guadeloupe).

. NOUVELLE ÉVALUATION DU NO₂ AU VAUCLIN

Du 8/11 au 31/12, Madinair a effectué des mesures du dioxyde d'azote au Vauclin. Les mesures sont réalisées par tubes passifs sur 70 points répartis sur la commune. L'objectif est d'évaluer les niveaux moyens de dioxyde d'azote au Vauclin, de les comparer aux normes sanitaires et environnementales. Madinair réalisera également une carte de spatialisation de la pollution automobile pour la commune.

. PARUTION : LIVRET D'INFORMATION SUR LES GES

Madinair a sorti, avec le soutien de l'ADEME Martinique, un livret de sensibilisation et d'information intitulé «Changement climatique, une seule solution : réduire nos émissions de gaz à effet de serre». Ce livret de 16 pages sera distribué gratuitement aux collégiens martiniquais pour les sensibiliser aux émissions de gaz à effet de serre en Martinique et dans le monde, à leurs conséquences sur le climat, aux répercussions sur notre île, etc.



(qualité)

Madinair certifié Iso 9001

Madinair a obtenu le 28 décembre 2012 la certification ISO 9001 : 2008 pour son système de management de la surveillance de la qualité de l'air en Martinique.



Décernée par l'AFNOR Certification pour une durée de trois ans, la certification ISO 9001 consacre le travail rigoureux réalisé depuis la création en 1998 de l'association, qui permet l'obtention et la diffusion de données de qualité de l'air

fiables et régulières.

« Le système de management de la qualité mis en place à Madinair et maintenant reconnu internationalement avec la certification ISO 9001 a pour objectifs de développer un système pérenne de surveillance des polluants atmosphériques, d'améliorer la qualité des produits diffusés vers les martiniquais et nos partenaires dans des délais optimisés, d'améliorer l'écoute de toutes les parties prenantes au système de surveillance », précise Stéphane Gandar, directeur de Madinair.

L'obtention de la certification ISO 9001 constituait l'un des objectifs du Programme de Surveillance de la Qualité de l'Air de la région Martinique sur la période 2010-2015. Cet objectif est atteint grâce à la mobilisation de l'ensemble des salariés de l'association.

(événement)

Fête de la Science 2012

Du 29 novembre au 1er décembre, Madinair a participé au Village des Sciences au Palais des Congrès de Madiana.

Au cours de ces 3 jours, l'association a accueilli de nombreux groupes scolaires mais également du grand public sur son stand dédié à l'impact des énergies fossiles sur l'air et le climat. Les supports présentés sur le stand ont permis d'échanger sur la dépendance de la Martinique vis à vis des énergies fossiles

et sur les solutions énergétiques envisageables sur le territoire. Le jeune public a également pu apprécier le jeu-plateau de Madinair qui met au défi les joueurs de réduire les émissions de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre en Martinique... Un beau succès !

Bilan : trois jours de convivialité, d'échanges qui ont permis de présenter au public différents enjeux environnementaux de l'énergie en Martinique...